

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Sainte-Catherine, que lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2025, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 930-25

« Règlement modifiant le règlement numéro 919-24 décrétant différents tarifs pour l'utilisation d'un bien et d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité de la Ville »

- Avis de motion : 12 août 2025
- Dépôt du projet de règlement : 12 août 2025
- Adoption du règlement par le conseil municipal : 9 septembre 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 931-25

« Règlement relatif à la collecte des matières résiduelles dans la municipalité »

- Avis de motion : 12 août 2025
- Dépôt du projet de règlement : 12 août 2025
- Adoption du règlement par le conseil municipal : 9 septembre 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 1008-00-47

« Règlement modifiant le règlement numéro 1008-00 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'implanter deux arrêts sur la rue des Marins »

- Avis de motion : 12 août 2025
- Dépôt du projet de règlement : 12 août 2025
- Adoption du règlement par le conseil municipal : 9 septembre 2025

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire en consultant le site internet de la Ville dans la section *Avis Publics* ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 11 septembre 2025



Jonathan Lalande Bernatchez, notaire
Greffier adjoint